



UNECE



WATER
ACTION DECADE
— 2018-2028 —

UN WATER

Genève, 16 juin 2022

Réunion préparatoire régionale paneuropéenne en vue de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023 Genève, 12 et 13 avril 2022

Résumé de la présidence

L'éventail des problèmes liés à l'eau douce varie considérablement d'une sous-région de la CEE-ONU à l'autre. D'une manière générale, la région accuse un retard dans la réalisation de l'ODD 6. Cela entrave la réalisation de nombreux autres objectifs et cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Si la pandémie de COVID-19 et ses conséquences économiques et sociales ont attiré l'attention sur l'importance de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, elles ont également freiné les progrès en la matière. En outre, la guerre en Ukraine et les crises humanitaires, environnementales et économiques à facettes multiples qui se déroulent actuellement risquent d'avoir des conséquences néfastes supplémentaires sur les efforts régionaux déployés en vue de réaliser le Programme à l'horizon 2030.

La volonté politique est plus que jamais nécessaire pour accélérer les progrès vers la réalisation de l'ODD 6. En vue de réaliser l'ODD 6 et le Programme à l'horizon 2030, nous devons veiller à opérer un changement afin que l'eau ne soit plus un « facteur de rupture » mais un « facteur de réussite ». La Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023 constitue une occasion importante de catalyser l'action de tous les acteurs, en s'appuyant sur les résultats de cette réunion préparatoire régionale et d'autres événements, notamment les Dialogues sur l'eau pour des résultats, Bonn 2021, la septième session de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe (Bali, 23-28 mai 2022), la deuxième conférence de la décennie de l'eau des Nations Unies de Douchanbé (Douchanbé, 6-9 juin 2022), la Conférence des Nations Unies sur les océans (Lisbonne, 27 juin - 1er juillet 2022) et le Sommet ONU-Eau sur les eaux souterraines (Paris, 7-8 décembre 2022). La région de la CEE-ONU peut participer activement à l'élaboration du programme, aux contributions et aux résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023.

Rendre l'eau potable et l'assainissement disponibles, salubres et abordables pour tous

Tendances et enjeux

Bien que la plupart des Européens considèrent l'eau potable comme quelque chose d'acquis, au sein de la région de la CEE-ONU, près de 175 millions de personnes n'ont toujours pas accès à des services

d'eau potable gérés de manière sûre, environ 245 millions de personnes n'ont pas accès à des installations sanitaires gérées de manière sûre¹ et 140 000 personnes pratiquent la défécation à l'air libre, ce qui les rend susceptibles de contracter des maladies liées à l'eau. Chaque année, 2 700 personnes dans la région décèdent de maladies diarrhéiques liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Les progrès dans ce domaine sont essentiels pour la santé et le bien-être de l'homme - y compris la préparation et la gestion d'éventuelles pandémies futures - le développement socio-économique et la dignité humaine.

Malgré les progrès d'ordre général réalisés au niveau régional, des disparités marquées subsistent entre les zones urbaines et rurales, ainsi que des problèmes d'accessibilité financière et d'accès pour les groupes vulnérables et certaines structures, telles que les écoles, les hôpitaux et les lieux de travail.

Bonnes pratiques et actions à mener

Des cadres institutionnels et de gouvernance solides, qui intègrent l'eau et la santé et prévoient des mécanismes d'information et de participation du public efficaces sont indispensables pour rendre l'eau potable et l'assainissement disponibles, sûrs et abordables pour tous. Le Protocole sur l'eau et la santé, dont la CEE-ONU et l'OMS-Europe assurent conjointement le secrétariat, et ses nombreux outils, se révèlent efficaces pour renforcer la gouvernance nationale en vue de mettre en œuvre l'ODD 6 et les droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement. La législation de l'UE a largement contribué aux progrès réalisés dans la région, y compris au sein de nombreux pays non membres de l'Union européenne.

Une approche fondée sur les risques, telle que des plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau et de l'assainissement, associée à une surveillance et un suivi rigoureux, est essentielle pour protéger la santé humaine et l'environnement.

Des investissements importants dans les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et d'une manière générale dans la gestion durable des ressources en eau, sont nécessaires. Ces investissements doivent être intelligents au regard du climat et promouvoir des approches d'économie durable et circulaire. Par exemple, les solutions fondées sur la nature constituent des approches efficaces et abordables pour accroître l'accès à des installations sanitaires sûres dans les zones rurales faiblement peuplées.

En outre, les politiques et les investissements doivent s'attacher à réduire les inégalités entre les zones urbaines et rurales, ainsi que les inégalités liées à leur caractère abordable et à l'accès des groupes vulnérables et des structures telles que les écoles, les hôpitaux et les lieux de travail.

Lutter contre la pollution de l'eau, préserver les écosystèmes et la biodiversité, et appliquer des politiques d'économie circulaire

Tendances et enjeux

Grâce aux progrès réalisés dans le traitement des eaux usées, la pollution des eaux provenant de sources diffuses a globalement diminué dans la région. La pollution diffuse et les rejets d'eaux usées restent toutefois importants dans de nombreux pays. Les polluants organiques persistants sont également très préoccupants pour la santé publique.

La pollution par le plastique, qu'il s'agisse de macro, micro ou nanoparticules, est une source de préoccupation tant pour les eaux douces que pour les eaux marines.

¹ D'après les données OMS-UNICEF-JMP (<https://washdata.org/data/household#!/>) disponibles pour 53 États membres de la CEE-ONU pour l'accès à des services d'eau potable gérés de manière sûre et pour 48 États membres de la CEE-ONU pour l'accès à des installations sanitaires gérées de manière sûre.

Les écosystèmes d'eau douce et la biodiversité de la région sont menacés, notamment par la modification du débit causée, par exemple, par les barrages et les digues, ainsi que par les effets du changement climatique.

Le développement rapide du secteur minier, également induit par la demande croissante en matière de technologies d'énergie propre et de numérisation des secteurs économiques, représente des risques de pollution supplémentaires lorsqu'il n'est pas associé à des politiques et des mécanismes d'application solides.

Bonnes pratiques et actions à mener

L'amélioration de la qualité de l'eau et la protection des écosystèmes et de la biodiversité requièrent une action concertée. Des progrès ont été réalisés dans ces domaines, notamment grâce à la Directive-cadre sur l'eau de l'UE et à d'autres directives européennes, telles que la directive sur les eaux souterraines et la directive sur le traitement des eaux urbaines résiduaires. Le Pacte vert pour l'Europe et ses différentes stratégies et plans d'action établissent un cadre puissant pour améliorer la qualité (et la disponibilité) des ressources en eau et leur gestion durable, et offrent un potentiel important pour investir dans des projets liés à l'eau.

L'action doit être axée sur la prévention de la pollution à la source, notamment en augmentant la sécurité des installations industrielles pour prévenir les risques de pollution accidentelle de l'eau, et en renforçant les systèmes d'alerte précoce. Les orientations fournies par la Convention sur l'eau et la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels se révèlent utiles.

Il est essentiel de lier les politiques de l'eau aux approches de l'économie circulaire. Des politiques adéquates soutenant la réutilisation des eaux usées et des nutriments dans l'agriculture et l'industrie - tout en garantissant leur sécurité - offrent des avantages économiques substantiels et contribuent à lutter contre la pénurie d'eau, tout en protégeant l'environnement. Il est important que ces politiques intègrent une approche fondée sur le risque, un système efficace de conformité et des mesures d'information et d'éducation du public qui renforcent leur acceptation par le public. Cependant, la disponibilité de solutions technologiques appropriées et économiquement viables ainsi que la capacité insuffisante des opérateurs peuvent encore présenter un défi. Le secteur privé a un rôle important à jouer dans l'application des approches de l'économie circulaire, mais il a besoin d'un cadre réglementaire clairement défini et d'incitations économiques.

Il est nécessaire de poursuivre les recherches dans ce domaine, par exemple en ce qui concerne les nouvelles préoccupations, telles que les micropolluants.

La coopération dans le domaine des eaux transfrontières et la coopération intersectorielle sont essentielles pour garantir la cohérence et l'efficacité des politiques nationales visant à améliorer la qualité de l'eau et accroître la biodiversité. La coopération et une approche de la source à la mer sont également essentielles pour protéger les mers et les océans de la pollution de source terrestre.

La restauration des masses d'eau et des écosystèmes liés à l'eau - notamment au moyen de la reforestation - et l'extension des zones naturelles protégées se sont avérées efficaces pour renforcer la biodiversité et ont généré d'importants avantages socio-économiques.

Renforcer la gouvernance de l'eau au niveau national et transfrontière

Tendances et enjeux

Les besoins en eau croissants, en raison de l'aggravation du stress hydrique et de la pénurie d'eau, requièrent une amélioration de la gouvernance verticale et horizontale et une intensification de la coopération entre les parties prenantes, les secteurs et les pays.

La région paneuropéenne est la plus avancée au monde en matière de coopération dans le domaine des eaux transfrontières, car la Convention sur l'eau a fortement contribué aux progrès dans ce domaine : depuis son adoption en 1992, plus de 90 accords ont été élaborés sur les eaux partagées. Ces accords et organismes ont permis d'accroître la protection contre les inondations, sauvant ainsi des milliers de vies et protégeant des milliards d'investissements, de faciliter la coopération intersectorielle, de soutenir l'alerte précoce et l'échange de données, et de renforcer la participation des parties prenantes à la gestion des eaux. Toutefois, des défis et des manquements subsistent, notamment en ce qui concerne les aquifères et dans de nombreux bassins, principalement en Europe du Sud-Est, dans le Caucase et en Asie centrale. L'adaptation conjointe au changement climatique représente un nouveau domaine de travail pour de nombreux organes communs.

Bonnes pratiques et actions à mener

Il est essentiel de renforcer une gouvernance de l'eau inclusive, multipartite et intégrée pour une mise en œuvre fructueuse et cohérente de l'ODD 6 et du Programme à l'horizon 2030 dans son ensemble. Cela implique la mise en place de mécanismes de concertation et de prise de décision inclusifs et participatifs à tous les niveaux, qui tiennent compte de la voix des jeunes. Le leadership équitable des femmes et l'intégration des considérations de genre dans la prise de décision sont également essentiels.

La plupart de nos ressources en eau étant partagées, il est indispensable de renforcer la coopération dans le domaine des eaux transfrontières pour le développement durable, l'intégration régionale, la paix et la stabilité.

Les accords juridiques sur les ressources en eau douce transfrontières et les organes communs associés sont fondamentaux. La Convention sur l'eau devrait être utilisée pour stimuler l'élaboration d'accords là où ils font défaut et renforcer les organes communs. Le développement de la coopération dans le domaine des aquifères transfrontières est une priorité manifeste. L'amélioration du financement, le renforcement des capacités et l'amélioration de la disponibilité et de l'échange d'informations sont également nécessaires pour faire progresser la coopération transfrontière.

Le renforcement de la gouvernance des bassins, comme le préconise le plan d'action de Dakar pour les bassins, lancé lors du Forum mondial de l'eau de 2022, reste important dans de nombreux bassins de la région.

Les dialogues sur les politiques nationales en matière d'eau financés par l'UE, qui ont aidé les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale à atteindre leurs objectifs dans le domaine de l'eau, ont prouvé leur efficacité en tant qu'outils d'amélioration de la gouvernance de l'eau.

De nombreux États membres de la CEE-ONU estiment qu'il est nécessaire de consolider la manière dont les questions relatives à l'eau sont traitées au sein du système des Nations Unies, notamment en renforçant l'ONU-Eau et en nommant un envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'eau.

Renforcer la résilience climatique, réduire les risques d'inondation et de sécheresse, et renforcer la coopération entre les secteurs consommateurs d'eau afin de concilier des besoins concurrents

Tendances et enjeux

Les effets du changement climatique s'exacerbent par le biais de divers phénomènes liés à l'eau, de maladies transmises par l'eau et de modifications des écosystèmes aquatiques. Le changement climatique coûte déjà à la région paneuropéenne des milliards de dollars par an. Le financement des projets climatiques liés à l'eau a été limité et la mise en place de projets susceptibles d'être financés se révèle difficile dans certaines sous-régions.

Dans les composantes d'adaptation de nombreuses contributions déterminées au niveau national (CDN), les ressources en eau douce ont été définies comme un domaine prioritaire et des mesures visant à améliorer la disponibilité, l'efficacité et la qualité des approvisionnements en eau ont été présentées, notamment l'amélioration ou la construction d'infrastructures hydrauliques, l'amélioration des pratiques d'assainissement et d'hygiène et la lutte contre les maladies à transmission vectorielle ou hydrique liées au climat. Les efforts visant à promouvoir la gestion des eaux transfrontières et la coopération ont également été inclus.

Bonnes pratiques et actions à mener

L'eau doit avant tout être intégrée dans les CDN, les actions, les politiques et les plans de réduction des risques de catastrophes et de lutte contre le changement climatique. L'intégration des questions relatives au changement climatique dans la planification de la gestion des bassins est un autre domaine important. Il est également important d'élaborer des stratégies et des mesures d'adaptation, notamment des stratégies conjointes au sein des bassins transfrontières, et d'y améliorer la réglementation et la surveillance.

Une approche fondée sur les interactions (ou intersectorielle) de la gestion des ressources communes pourrait considérablement améliorer la sécurité hydrique, énergétique et alimentaire dans les pays et les bassins à travers la région paneuropéenne, notamment en augmentant l'efficacité de l'utilisation des ressources, en tirant parti des complémentarités régionales et en améliorant la gouvernance des ressources naturelles. Cela fera partie intégrante de l'élaboration de nouvelles solutions durables et du renforcement des solutions existantes, notamment les infrastructures résilientes au changement climatique, les technologies de traitement et de réutilisation des eaux usées, l'économie circulaire et les approches fondées sur la nature.

Les évaluations participatives, multipartites et intersectorielles des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes, telles que celles qui ont été réalisées avec succès dans plusieurs bassins transfrontières de la région en utilisant la méthode de la CEE-ONU, se sont avérées utiles.

Afin de lutter contre la pénurie d'eau, il convient également de se concentrer davantage sur les utilisations indirectes de l'eau, en tenant compte de l'empreinte hydrique. Compte tenu de l'empreinte hydrique des pays de la CEE-ONU dans la région et au-delà, il est nécessaire de prendre des mesures transformatrices pour une empreinte hydrique équitable qui aura des avantages durables pour les communautés, les écosystèmes et les économies, et qui contribuera à la réalisation de l'ODD 6.

Améliorer la connaissance, la gestion et la protection des eaux souterraines

Tendances et enjeux

L'amélioration de la gestion et de la gouvernance des ressources en eaux souterraines dans la région est une nécessité urgente pour assurer leur utilisation durable, d'autant plus que la surexploitation des eaux souterraines constitue un problème croissant dans de nombreuses sous-régions. La gestion efficace des eaux souterraines est également un élément important des solutions régionales au changement climatique.

Bien que des progrès aient été accomplis ces dernières années, l'obtention de données suffisantes et précises sur les ressources en eaux souterraines, en particulier dans les contextes transfrontières, reste problématique dans l'ensemble de la région paneuropéenne. Un meilleur accès aux données et aux connaissances disponibles sur les eaux souterraines est donc essentiel, d'autant plus que la surveillance et l'analyse des eaux souterraines sont coûteuses. L'application des « principes FAIR » signifie que toute donnée doit être disponible et interprétable par tous afin qu'elle puisse être utilisée et réutilisée en conséquence.

Malgré les progrès scientifiques réalisés dans la cartographie et la surveillance des eaux souterraines, la complexité du sujet rend difficile pour les scientifiques et les praticiens de présenter et de transmettre les résultats et les solutions possibles aux décideurs politiques, ainsi qu'au grand public.

Les connaissances et l'éducation en matière d'eaux souterraines sont insuffisantes et une pénurie de professionnels des eaux souterraines perdure dans de nombreux pays. Il convient donc de combler les lacunes importantes en matière de formation et de renforcement des capacités dans ce domaine dans toute la région.

Le nombre d'accords consacrés aux aquifères transfrontières est extrêmement faible. La grande majorité des accords ou arrangements qui couvrent les aquifères transfrontières dans la région paneuropéenne ne sont pas spécifiques à un aquifère.

Bonnes pratiques et actions à mener

Pour les eaux souterraines, il est impératif de "rendre visible l'invisible" par la collecte, le suivi et l'échange de données et d'informations afin de combler les lacunes en la matière et de renforcer la gouvernance. L'intensification du développement des capacités et de la communication sur les ressources en eaux souterraines est cruciale pour tout progrès dans ce domaine, et des ressources adéquates devraient être fournies à cette fin.

Outre la nécessité d'une collaboration entre les différents utilisateurs de l'eau dans une région donnée, la nature transfrontière de nombreuses ressources en eau souterraines et, par conséquent, la nécessité d'une coopération transfrontière, sont de plus en plus reconnues.

La mise en place de cadres juridiques et institutionnels axés sur la gestion efficace des ressources en eau souterraines et des systèmes aquifères, qui peuvent contribuer à garantir l'utilisation durable des eaux souterraines, est une nécessité urgente, en particulier dans le cas des aquifères transfrontières. Les institutions conjointes existantes pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontières devraient accorder une attention accrue aux eaux souterraines, par exemple en créant des groupes de travail spécialisés. Les projets pilotes peuvent fournir des solutions pour améliorer la collecte d'informations, la surveillance et les cadres de gouvernance au sein des systèmes aquifères transfrontières.

La directive de l'Union européenne sur les eaux souterraines, les deux conventions mondiales sur l'eau et le projet d'articles de 2008 de la Commission du droit international sur le droit des aquifères transfrontières peuvent aider à orienter et à influencer les accords et la mise en place de politiques. Les dispositions types sur les eaux souterraines transfrontières de la CEE-ONU (2012) - et leurs commentaires - fournissent des orientations spécifiques non contraignantes pour la gestion des eaux souterraines transfrontières en vue d'améliorer la coopération dans le domaine des eaux transfrontières relative aux eaux souterraines et de renforcer la gestion intégrée des eaux de surface et souterraines transfrontières.

Accélérer les progrès par le biais de partenariats, de financements, de données, de la recherche et d'innovations

Tendances et enjeux

Les données et informations relatives à l'eau sont essentielles pour faire progresser l'ensemble des cibles et indicateurs liés à l'eau dans la région paneuropéenne et à travers le monde.

Si de nombreuses activités de renforcement des capacités dans le domaine de l'eau sont menées dans la région, des besoins subsistent, notamment dans certaines sous-régions et pour ce qui est de certains domaines, tels que les eaux souterraines et la gestion intégrée des eaux de surface et des eaux souterraines, l'application de l'approche de l'économie circulaire, l'adaptation au changement climatique et l'intégration des considérations de genre dans la gestion de l'eau. Le recours aux solutions numériques est de plus en plus fréquent au sein des efforts de renforcement des capacités dans le domaine de l'eau au sein de la région paneuropéenne.

La nécessité de mobiliser des ressources financières publiques et privées adéquates, et d'explorer les innovations et les partenariats financiers est évidente pour faire progresser l'ensemble des objectifs et indicateurs liés à l'eau dans la région.

Bonnes pratiques et actions à mener

Le cadre mondial d'accélération de l'ODD 6 et ses cinq "accélérateurs" transversaux - financement, données et informations, développement des capacités, innovation et gouvernance - jouent un rôle central en vue d'accélérer les progrès dans la région. Les messages clés et les recommandations des dialogues de Bonn sur l'eau pour les résultats de 2021 et les conclusions du Conseil de l'UE sur la diplomatie de l'eau en 2019 et 2021 fournissent des recommandations utiles pour orienter les actions dans ces domaines, ainsi que pour adopter une approche fondée sur les droits de l'homme et le genre.

Améliorer l'accès et l'échange de données est essentiel pour permettre aux décideurs de recourir à des données ventilées de qualité, accessibles, correspondant aux besoins du moment et fiables pour l'analyse, la planification et la mise en œuvre d'une action intersectorielle efficace, de manière ce que personne ne soit laissé pour compte dans la réalisation de l'ODD 6.

Les décideurs doivent allier les connaissances traditionnelles aux technologies modernes et aux méthodes innovantes en impliquant de multiples parties prenantes en vue de renforcer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et garantir une gestion durable de l'eau, notamment dans les zones soumises à un stress hydrique et les bassins transfrontières.

Les "laboratoires vivants" axés sur l'eau constituent des manifestations réelles de ce type de recherche et d'innovation, assorties d'une intervention fondée sur une approche intersectorielle. Le partenariat européen Water4All, lancé en 2022, soutient le développement de laboratoires vivants et d'innovations axés sur l'eau.

Les gouvernements et les institutions financières nationales et internationales se doivent de mieux cibler les bénéficiaires des financements existants et d'utiliser ces derniers de manière efficace, de mobiliser les ressources nationales et d'attirer des investissements supplémentaires de sources privées et publiques en vue de réaliser l'ODD 6. Les mécanismes de financement devraient adopter une approche fondée sur les droits de l'homme et prévoir une représentation équilibrée des deux sexes. Les investissements dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement doivent être soutenus par des réformes sectorielles, garantes de durabilité et d'efficacité.

Le financement de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières représente un défi important dans la région ainsi qu'au niveau mondial. Le travail sur le financement de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières et de la mise en valeur des bassins dans le cadre de la Convention sur l'eau a éclairé et fait progresser le dialogue dans ce domaine. L'initiative de financement « Blue Peace »,

qui réunit plusieurs partenaires, facilitera l'accès des gouvernements locaux et des organismes de bassin aux capitaux.